

Le nouveau système de vote électronique réussit le test

Dimanche dernier, pour la première fois depuis près de quatre ans, un électorat sélectionné a pu voter par voie électronique – y compris les Suisses-ses de l'étranger des cantons de Bâle-Ville, Thurgovie et Saint-Gall. Du point de vue de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), SwissCommunity, ces essais ont été un véritable succès. De nombreux et nombreuses Suisses-ses de l'étranger ont profité de l'occasion.

Bien que les Suisses-ses de l'étranger puissent voter par correspondance depuis 1992 déjà, ils rencontrent régulièrement des difficultés. Comme le montre un rapport du Conseil fédéral daté du 17 mars 2023 sur l'exercice du droit de vote depuis l'étranger, ce sont surtout les Suisses-ses de l'étranger résidant dans des pays lointains qui reçoivent régulièrement leur matériel de vote trop tard. Le vote électronique remédie à cette situation en permettant aux personnes concernées d'exercer véritablement leurs droits politiques. Les élections nationales de 2019 ont montré que la participation électorale de la Cinquième Suisse est beaucoup plus faible sans le vote électronique.

Les premiers tests pratiques réussis

Les cantons de Bâle-Ville, Thurgovie et Saint-Gall ont utilisé pour la première fois le système de vote électronique révisé de La Poste lors des votations du 18 juin 2023. Dans ces trois cantons, les Suisses-ses de l'étranger inscrits dans les registres électoraux correspondants étaient autorisés à voter par voie électronique. Ce sont 3616 Suisses-ses de l'étranger votant dans ces cantons qui ont utilisé le nouveau système de vote électronique, soit plus de la moitié des Suisses-ses de l'étranger habilités à utiliser le vote électronique. Cela montre que le vote électronique répond à un besoin de la Cinquième Suisse.

Le vote électronique bénéficie également d'un soutien important au sein de la population suisse. Ainsi, lors d'un sondage représentatif commandé par la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA), 72% des personnes interrogées se sont prononcées en faveur de l'introduction du vote électronique.

Prochaine étape: les élections fédérales

Étant donné le succès des essais et le large soutien de la population, les cantons devraient maintenant demander l'autorisation d'effectuer des essais de vote électronique dans le cadre des élections au Conseil national de 2023. La Thurgovie, Saint-Gall et Bâle-Ville ont déjà manifesté leur intérêt. En décembre 2022, environ 227 000 Suisses-ses de l'étranger étaient inscrits dans le registre électoral de leur canton. L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), SwissCommunity, s'engage pour qu'un maximum d'entre eux puisse voter électroniquement en octobre afin de garantir la prise en compte de leurs votes.

À propos de nous : L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), **SwissCommunity** informe, met en réseau, conseille et représente 800 000 Suisses-ses vivant à l'étranger. Elle édite la « Revue Suisse », magazine indépendant, et organise le Congrès des Suisses de l'étranger. L'OSE organise des camps d'été et d'hiver en Suisse pour les jeunes Suisses-ses de l'étranger âgé-e-s de 15 à 25 ans. Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) est l'organe suprême de l'OSE. Il est reconnu par la Confédération comme la voix officielle des Suisses-ses de l'étranger. Site web : www.swisscommunity.org

